



www.sante-auditive-autravail.org

# DOSSIER DE PRESSE PARTENAIRES

15 au 19 octobre 2018

## 3<sup>ème</sup> Campagne de Prévention Semaine de la Santé Auditive au Travail

« Bruit, Santé Auditive et Qualité de vie au travail : les nouveaux défis. »

Dirigeants, DRH, RSE, CHSCT, Médecins du travail, SST  
ensemble pour le Bien Vivre et le Bien Vieillir grâce à la santé auditive

[www.sante-auditive-autravail.org](http://www.sante-auditive-autravail.org)

Renseignements et réservations : 0810200219



Campagne réalisée sous le Haut-Parrainage :  
Du Ministère des Solidarités et de la Santé  
Du Ministère du travail



Global Compact  
Nations Unies



World Hearing Day  
programme OMS



Et

[www.sante-auditive-autravail.org](http://www.sante-auditive-autravail.org)

Contact médias association JNA : Sébastien Leroy  
Tél. 04 72 41 88 50 / 06 33 62 68 18 [Sebastien.leroy@journee-audition.org](mailto:Sebastien.leroy@journee-audition.org)



**Le Groupe AGRICA est l'interlocuteur privilégié des entreprises et des salariés agricoles en matière de retraite complémentaire, d'épargne, de prévoyance et de santé.**

Avec près de 700 000 retraités à ce jour et 1,54 million de cotisants dans près de 175 à entreprises, AGRICA est le groupe de référence du monde agricole.

Les entreprises clientes d'AGRICA appartiennent aux différents secteurs du monde agricole, telles que les entreprises de production, les coopératives, les organisations professionnelles agricoles et activités connexes.

**CONTACT PRESSE** : Claire Vidal / Tel : 01.71.21.53.07 /  
vidal.claire@groupeagric.com Suivez-nous sur Twitter



**Fort de ses racines paritaires et mutualises, le Groupe APICIL mène depuis des années une politique engagée d'action sociale pour mieux accompagner les personnes dans le besoin, à tout moment de leur vie.** Un soutien qui se manifeste dans l'accompagnement de projets de prévention collectifs ou sous forme d'aides individuelles.

En matière de santé au travail, le Groupe APICIL accompagne les entreprises qu'il assure afin de leur permettre d'allier la santé de leurs salariés à la performance collective. Une des composantes de la santé en entreprise concerne notamment l'environnement de travail, à travers notamment le bruit. Ainsi, l'association JNA apporte au groupe cette connaissance pointue de l'audition, que ce dernier duplique ensuite dans ses dispositifs permettant d'améliorer le bien-être au travail.

Le groupe a par ailleurs accompagné la Journée Nationale de l'Audition sur le livre « petit guide de survie au bruit et au stress au travail », qui regroupe toutes les informations qui concernent l'audition en entreprise, et toutes les précautions à prendre sur le lieu de travail.

Le Groupe APICIL soutient la Journée Nationale de l'Audition pour que l'information sur « l'audition et ses problèmes » soit accessible au plus grand nombre.

**Informations** : [www.apicil.com/responsable-protection-sociale/actualites/dossier-performance-sociale](http://www.apicil.com/responsable-protection-sociale/actualites/dossier-performance-sociale)



## **Lourmel : agir ensemble pour mieux vous protéger**

Créé par et pour des imprimeurs, notre groupe paritaire de protection sociale est dédié aux industries du message imprimé et digitalisé. Sa mission est de protéger, d'assurer et de défendre les intérêts de ses adhérents, à travers 4 institutions :

- l'Alliance professionnelle Retraite Arrco pour assurer la retraite des salariés non-cadres,
- l'Alliance professionnelle Retraite Agirc pour assurer la retraite des salariés cadres,
- la CARPILIG P pour gérer la prévoyance des salariés en activité,
- la MGI pour couvrir leurs frais de santé.

Nous nous engageons depuis toujours aux côtés des salariés, des chefs d'entreprise et des retraités, quelle que soit leur situation. Nous veillons sur eux, y compris dans des moments difficiles, pour leur proposer écoute et conseils, car nous savons que la vie n'épargne personne. C'est là notre différence et nous la cultivons en portant haut nos valeurs solidaires, paritaires et humanistes.

**L'Action & soutien de Lourmel** développe des services ouverts à tous et contribue à des projets indispensables à l'amélioration du confort de vie de ses adhérents, dans une société complexe et parfois indifférente à la fragilité d'autrui.

Son activité se concentre autour de 4 piliers fondamentaux :

- la jeunesse et l'inter-générationnel
- la gestion du quotidien, l'écoute, le conseil et l'orientation
- les aidants et le handicap
- les entrepreneurs et le bien-être en entreprise

Nous avons choisi d'agir avec ceux que nous accompagnons, au quotidien, car ensemble nous sommes plus forts.

**Informations** : [www.lourmel.com](http://www.lourmel.com)



**Le groupe IRP AUTO est le partenaire désigné par les partenaires sociaux de la branche des services de l'automobile en matière de solidarité et de prévention. Les actions proposées s'adressent exclusivement aux entreprises, aux salariés et aux demandeurs d'emploi des services de l'automobile. 60 000 entreprises bénéficiaires et 400 000 salariés bénéficiaires.**

Trois domaines d'intervention ont été définis : - la solidarité envers les populations fragilisées ; - la prévention liée aux risques de santé spécifiques aux professions de l'automobile ; - la prévention santé publique. Les actions sont progressivement mises en œuvre depuis janvier 2016.

- ✓ La solidarité Les actions de solidarité portent dans un premier temps sur deux situations prioritaires : - une assistance suite au décès d'un salarié, d'un conjoint ou d'un enfant : aide aux démarches administratives, soutien des proches et/ou collègues, prévention des ruptures professionnelles, soutien psychologique, etc. - une aide aux salariés en situation d'aidant familial : conciliation vie personnelle et vie professionnelle, maintien de l'état de santé de l'aidant souvent en situation de détresse, soutien à l'entreprise qui doit faire face à un collaborateur en situation d'aidant familial, etc.
- ✓ La prévention Des actions de prévention sont progressivement mises en place pour apporter des réponses concrètes aux risques professionnels identifiés par la Branche. Afin de sensibiliser les entreprises et les salariés à la démarche de prévention, des articles d'information sur les risques professionnels et la santé sont mis à disposition ainsi que des documents téléchargeables dans l'espace dédié à la prévention, accessible via le Compte entreprise ou le Compte personnel du site [www.irp-auto.com](http://www.irp-auto.com). Des interventions sur le risque lié au bruit, les risques liés à l'activité physique ou le pré diagnostic des risques professionnels sont conduites prioritairement. Ces actions sont réalisées avec l'appui ressource de l'association JNA.

Plus d'informations : [www.irp-auto.com/la-solidarite-et-la-prevention](http://www.irp-auto.com/la-solidarite-et-la-prevention)



**Le FASTT (Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire) est une association à but non lucratif qui propose des aides et solutions pour faciliter la vie quotidienne de l'ensemble des salariés intérimaires en France.** L'éventail de ces services, qui vont de l'aide au logement, à la garde d'enfants ou à la mobilité, en passant par le budget, la famille et la santé, permet à tous les intérimaires de sécuriser leur vie professionnelle et personnelle en toute tranquillité. Sur les questions de santé au travail, le FASTT renforce en 2018 son programme d'information, prévention et dépistage de terrain, avec de nombreuses actions prévues au calendrier : Jusqu'à la fin de l'année, l'association organise une tournée nationale intitulée « A vous la santé » avec plus de 120 étapes pour aller à la rencontre des intérimaires sur leur lieu de travail. A chaque fois, des spécialistes proposent aux salariés un dépistage du diabète et des risques cardio-vasculaires, une sensibilisation aux bons gestes et aux bonnes postures ainsi qu'un dépistage de leur audition. Le FASTT propose en complément un service continu de téléconseil médical gratuit pour tous les intérimaires (prise en charge à 100%.) L'association prévoit également différentes actions de dépistage et prévention sur les principales problématiques rencontrées par les salariés intérimaires au travail : - Détection des problématiques de sommeil (janvier à juin) - Prévention sur le risque bruit avec des actions de dépistage pour orienter les intérimaires vers des médecins spécialistes et des équipements d'audioprothèses (mars à décembre) en partenariat avec JNA - Actions spécifiques sur le suivi médical des intérimaires avec plusieurs services de santé au travail dans différentes régions (avril à décembre) - Mise en place d'une centrale d'achat d'équipements de protection individuels mutualisée pour toutes les agences d'emploi (septembre 2018)

Pour plus d'informations : [www.sante-securite-interim.fr](http://www.sante-securite-interim.fr) [www.fastt.org](http://www.fastt.org)



**La Sécurité sociale se compose d'un ensemble d'institutions qui ont pour fonction de protéger les individus des conséquences de divers événements ou situations, généralement qualifiés de risques sociaux.**

On distingue quatre types de risques, qui forment les quatre branches de la Sécurité sociale : • la branche maladie (maladie, **La Sécurité sociale se compose d'un ensemble d'institutions qui ont pour fonction de protéger les individus des conséquences de divers événements ou situations, généralement qualifiés de risques sociaux.** maternité, invalidité, décès) ; • la branche famille (dont handicap et logement...) ; • la branche accidents du travail et maladies professionnelles ; • la branche retraite (vieillesse et veuvage).

D'un point de vue institutionnel, la Sécurité sociale se compose entre autre des caisses de Sécurité sociale, appartenant à divers régimes (régime général, régime agricole, régime des indépendants, régimes spéciaux). Elles assurent l'assistance financière pour les différents risques (maladie, famille, retraite, accidents du travail/maladies professionnelles). Depuis l'arrêt du Conseil d'Etat, les organismes de Sécurité sociale ont le statut d'organismes de droit privé chargés d'une mission de service public.

**Plus d'informations** : [securite-sociale.fr](http://securite-sociale.fr)



**FRANCE ACOUPHÈNES, association de patients, régie par la loi de 1901, existe depuis décembre 1992.** Totalement indépendante, elle est animée par des bénévoles souffrant eux-mêmes d'acouphènes, d'hyperacousie, de la maladie de Menière, de neurinome de l'acoustique. France Acouphènes est une association d'intérêt général représentant les usagers du système de santé.

Ses Objectifs : • Animer un lien associatif fort entre les adhérents, leur famille, leurs proches, • Rappeler à l'opinion et aux pouvoirs publics que pour quelque 300.000 Français, l'acouphène et l'hyperacousie sont des pathologies invalidantes, et qu'elles sont devenues un problème majeur de santé publique (200.000 nouveaux cas par an, dont un nombre de jeunes adultes en rapide augmentation) • Informer sur les thérapies et les traitements efficaces - étant entendu qu'un traitement réellement curatif est encore à venir - et sur l'état actuel des recherches menées en France et à l'étranger • Faire inscrire la recherche fondamentale sur l'acouphène et l'hyperacousie comme une priorité nationale • Aider la recherche, en particulier par un financement complémentaire à l'effort public • Mener une politique active de prévention sur les dangers du bruit • Participer activement au réseau international des associations de lutte contre l'acouphène et l'hyperacousie.

**Plus d'informations** : [www.france-acouphenes.org](http://www.france-acouphenes.org)



**La Fondation Pour l'Audition : La Fondation Pour l'Audition est reconnue d'utilité publique depuis 2016. Elle a pour ambition de fédérer des talents dans le but de faire progresser la cause de l'audition et aider les personnes sourdes et malentendantes à mieux vivre au quotidien.**

La Fondation agit POUR les enfants, les hommes et les femmes concernés par un trouble de l'audition :

Pour les aider à bien vivre, au quotidien, dès la naissance et tout au long de la vie.

Pour favoriser leur intégration dans la société, en garantissant l'égalité des chances.

Pour qu'ils bénéficient des meilleures solutions thérapeutiques.

Pour atteindre ces objectifs, la mission de la Fondation est double : soutenir la recherche et l'innovation afin d'incarner d'autres possibles et ainsi faire avancer la cause, ainsi que mobiliser l'opinion à travers la prévention et la sensibilisation pour protéger le capital auditif de chacun.

**Informations :** [fondationpourl audition.org](http://fondationpourl audition.org)



Le Centre d'information et de documentation sur le bruit (CIDB) est un lieu de ressources et de diffusion de l'information vouée à la promotion de la qualité de notre environnement sonore. Association loi 1901 à but non lucratif, reconnue d'utilité publique, le CIDB a pour principales missions d'informer, de sensibiliser, de documenter et de former sur le thème de la protection de l'environnement sonore.

Créé en 1978 à l'initiative du ministère chargé de l'Environnement, le CIDB est l'interlocuteur privilégié tant du grand public que des quelque 1 000 organismes publics ou privés intervenant dans le domaine de la gestion de l'environnement sonore.

L'équipe du CIDB est constituée d'un président et de 8 salariés permanents.

**Informations :** [www.bruit.fr](http://www.bruit.fr)



Le SYNDICAT NATIONAL DES DISCOTHEQUES ET LIEUX DE LOISIRS (S.N.D.L.L.) s'associe avec conviction à la 21ème journée de l'audition car l'information et l'éducation sont les meilleures armes de la prévention.

Les établissements de nuit doivent tout à ce sens merveilleux qu'est l'ouïe qui est source de plaisirs et d'émotions. Bien entendre, c'est toujours rapprocher les êtres et c'est une voie de partage, base de la convivialité et de la fête !



### **Le professionnel, au coeur de la démarche innovation**

Depuis 1994 le laboratoire Api-Pro Santé s'appuie sur l'innovation pour garantir des protections anti-bruit efficaces sur le lieu de travail.

Api-Pro Santé est l'un des principaux acteurs du marché dans la fabrication de protections auditives dédiées aux professionnels.

Premier laboratoire labellisé QUALIPEM (ISO 9001), Api-Pro Santé est ainsi reconnu par l'efficacité et le confort de ses produits.

Afin d'améliorer l'observance, le service de recherche & développement conçoit des matériaux fiables et résistants testés au préalable par un panel d'utilisateurs régulièrement confrontés au bruit et par l'INRS (Organisme de Santé et Sécurité au Travail).

Le laboratoire confectionne ses dispositifs avec des matériels médicaux biocompatibles, notamment le silicone USP (United States Pharmacopeia) de classe 6, qui est la norme la plus stricte en matière médicale. Ces dispositifs sont entièrement fabriqués en France.

Connu pour la qualité de ses produits, Api-Pro Santé a été récompensé par le prix Artinov et Stars & Métiers.

Toutes les protections auditives sont testées par l'INRS et le CRITT et répondent à la norme CE NF EN 352-2. Api-Pro Santé est le premier laboratoire labellisé QUALIPEM (ISO 9001).

Le protecteur phare de Api-pro Santé est les Fit'in dont la dernière génération va arriver sur le marché.

Plus d'informations : [www.api-pro-sante.com](http://www.api-pro-sante.com)

Contact :



### **Cotral Lab : La protection auditive doit être individuelle et sur mesure**

Le choix d'une protection auditive sur mesure répond au besoin de garantir une protection efficace 100% du temps. Or, aucun bouchon standard ne peut le garantir et peu de fabricants adoptent une démarche individuelle pour la sélection des

protections.

Cotral Lab promet une solution sur mesure puisque d'une part la protection est « moulée » à l'oreille du porteur et d'autre part la sélection du modèle est faite en tenant compte de l'environnement de travail, des habitudes de protection et éventuellement d'une perte auditive déjà constatée.

Présent sur toute la France, depuis plus de 25 ans, Cotral Lab équipe les personnes exposées au bruit dans l'Industrie et le BTP. Cotral Lab propose également des protecteurs destinés aux personnes qui travaillent en bureau partagés et qui ont besoin de calme et de concentration.

**Informations** : [www. Cotral.com](http://www.Cotral.com)

**Contact** : **Arnaud LÉBOUCHER-VERNEAU** Tel. : +33 (0)2 31 69 06 75



### La Protection Auditive par 3M

Le service en plus du produit, des solutions au-delà de l'évidence, la compréhension au-delà de la fonction, et la connaissance au-delà de la sécurité. La protection de l'ouïe doit être la meilleure possible. Par mesure de sécurité de productivité et de confort, il faut réduire le bruit suffisamment mais pas trop. 3M fournit des solutions pour tous types d'individus et tous types d'application avec une large gamme de produits allant du bouchon d'oreille jetable au casque électronique. EAR, Peltor et 3M assurent un programme de protection de l'ouïe le plus complet possible pour assurer la détection du bruit la protection des salariés et la validation des protections auditives.

3M mène également des réflexions sur le risque d'isolement des individus protégés par des protections dites « passives » et visent à développer aussi la gamme de protection actives communicantes, accessibles financièrement comme le Livecom.

3M participe aux mesures collectives grâce à EAR FIT™ permettant une évaluation de l'efficacité des protections mises à la disposition du collaborateur.

A venir Clear EAR™ et l'EEP™.

**Contact** : qcostil@mmm.com



### À propos de Rayovac®

Rayovac est l'un des principaux fabricants de piles auditives dans le monde, dont les nombreux collaborateurs se consacrent à la qualité, au service ainsi qu'à la performance.

Forte de 110 ans d'innovation sur le marché, Rayovac offre une gamme complète de piles auditives hautes performances pour répondre aux besoins en énergie des consommateurs d'aujourd'hui. Chaque année, l'entreprise exporte des centaines de millions de piles à travers le monde depuis ses deux usines de fabrication dans le Tyne and Wear (Royaume-Uni) et le Wisconsin (États-Unis).

La toute dernière technologie Active Core de Rayovac constitue une avancée majeure en matière d'alimentation d'aides auditives. Avec son concept et sa formulation améliorés, elle fournit plus d'énergie à la pile, qui dure ainsi plus que nul autre pile auditive (d'après des tests ANSI/IEC pour les tailles 10, 13 et 312). Rayovac garantit à ses clients endurance, fiabilité et puissance pour parer à toute situation.

**Pour en savoir plus sur Rayovac**, rendez-vous sur [www.rayovac.eu](http://www.rayovac.eu).



**TEMPO**, confort acoustique et décoration ainsi que **Soft dB France**, le masquage sonore intelligent soutiennent l'association "Journée Nationale de l'Audition" dans le cadre de la Semaine de la Santé Auditive au Travail. Au travers de cet événement qui fait sens pour nos marques, le groupe Digitex souhaite s'impliquer dans **la prévention des risques liés aux nuisances sonores dans les espaces de travail**.



Les **panneaux acoustiques TEMPO** complétés dans certains cas par le **masquage sonore Soft dB France** sont deux **solutions** qui participent efficacement à réduire les nuisances sonores, regagner de la concentration et améliorer la confidentialité entre les bureaux. Spécialiste français des produits d'absorption acoustique sous forme de panneaux, de mobiles et de tissus muraux tendus et forte de son expertise dans différents secteurs d'activité : bureaux, casinos, salles de spectacle, restaurants scolaires et d'entreprises...TEMPO est régulièrement sollicitée par les architectes, architectes d'intérieur, acousticiens, économistes qui cherchent des solutions alliant esthétismes, et performances afin de mettre un terme aux problèmes de bruits.

**Plus d'informations** : [www.tempo-acoustique.fr](http://www.tempo-acoustique.fr)

**Contact** : [contact@digitex-industrie.fr](mailto:contact@digitex-industrie.fr) et au 02 41 70 24 31



Apporter de la qualité aux soins pour les patients souffrant de déficiences auditives est au cœur de la stratégie de santé publique 2017-2022. Sur les 7 Millions de malentendants en France, 66% ne sont pas appareillés. Pour réduire ce nombre, les acteurs de la santé publique ont défini des axes de travail prioritaires afin de réduire l'isolement social, la dépendance voire la démence des personnes malentendantes mal accompagnées.

Profonia contribue à positionner le patient appareillé au centre du parcours de santé auditive grâce à un suivi permanent et propose un outil permettant une alliance thérapeutique entre les différents professionnels de santé autour du patient. L'application mobile propose aux patients des activités, des exercices d'entraînement auditif, des guides de dépannage. Tous ces éléments ayant pour objectif de rendre le patient plus autonome, plus informé, et donc d'une certaine manière plus acteur dans son parcours.

Entre les rendez-vous, le lien permanent assure une remontée d'informations sous forme d'alertes quant à l'usage de l'appareil, à la satisfaction du patient, aux différents problèmes rencontrés durant son appareillage et à sa compréhension de la parole... Autant d'indicateurs utiles pour mesurer l'observance thérapeutique et la qualité du soin apporté par les professionnels, deux sujets liés au chantier du reste à charge 0 dans le secteur de l'audition.

**Contact** : Mehdi Labidi 06 88 76 55 83

**Depuis plus de 50 ans, les chercheurs Starkey développent des solutions auditives plus petites, plus simples et plus performantes. Cette année encore nous innovons !**



A PROPOS DE STARKEY HEARING TECHNOLOGIES Starkey Hearing Technologies est une société américaine non-cotée en bourse, spécialiste des technologies auditives dont le siège social est situé à Eden Prairie, dans le Minnesota. Fondée en 1967 par William F. Austin a été reconnu pour son action auprès des populations défavorisées par la Fédération Internationale pour la Paix et le Développement Durable auprès des Nations-Unies. Starkey Hearing Technologies est reconnue pour son design innovant, son développement et la conception de systèmes auditifs numériques complets. Starkey conçoit, fabrique et commercialise des aides auditives via trois marques distinctes selon les pays de distribution. Starkey Hearing Technologies emploie plus de 5000 employés, dans 22 filiales et exerce ses activités dans plus de 100 pays à travers le monde. Pour en savoir plus sur STARKEY HEARING TECHNOLOGIES visitez [www.starkey.com](http://www.starkey.com)

STARKEY HEARING TECHNOLOGIES EN FRANCE Créée en 1981, la filiale française fabrique et commercialise ses aides auditives auprès des audioprothésistes pour les marchés

français, belge, suisse, néerlandais et nord-africain. Starkey France est le seul fabricant dans l'hexagone à disposer d'une unité de production dédiée à l'assemblage, à la mise au point et le service après-vente de ses d'appareils auditifs. La société emploie aujourd'hui 130 personnes dont la séniorité moyenne est de 17 ans. Pour en savoir plus sur STARKEY

EN FRANCE visitez [www.starkey.fr](http://www.starkey.fr) - **Contact** : Eric Van Belleghem Directeur Marketing +33(1).49 80 74 74 [eric.van\\_belleghem@starkey.fr](mailto:eric.van_belleghem@starkey.fr)



**AUDIKA** est le N°1 français de l'audition avec 40 ans d'expérience et plus de 500 centres auditifs partout en France (présents dans 91 départements). Notre réseau AUDIKA apporte ainsi un service de proximité pour une prise en charge de qualité de nos clients (adaptation, suivi, contrôles). En étroite collaboration avec les médecins ORL, nos audioprothésistes proposent des solutions auditives à la pointe du progrès, sélectionnées parmi les plus grands fabricants. Nos audioprothésistes sont hautement qualifiés en recevant une formation permanente aux dernières innovations audiologiques et disposent d'un outil expert « AUDIRAMA HD » permettant un réglage optimal des aides auditives. Le réseau AUDIKA s'engage auprès du public avec sa «Garantie Satisfaction » et propose un ensemble de services : un forfait mensuel sur 4 ans (à partir de 19€ par mois) pour faciliter l'accès à l'appareillage ou encore un paiement en 10 fois ou 20 fois sans frais, 4 ans de garantie et d'assurance, assistance nationale...

AUDIKA met également à la disposition du public une gamme de protections auditives, standards ou « sur-mesure », pour se protéger dans les situations bruyantes : musique amplifiée, bricolage, chasse ... AUDIKA est partenaire de la Semaine de la Santé Auditive au Travail 2018 en se mobilisant pour réaliser des tests gratuits de dépistage auditif dans tous les centres AUDIKA et dans les institutions partenaires de la JNA.

**Contacts** : Patrick TONNARD, Directeur des Partenariats - [pton@audika.com](mailto:pton@audika.com) – Tel. : 01 55 37 30 30 Dominique BAUDOIN, Directrice de la Communication – Tel. : 01 55 37 30 30



Depuis 2017, l'enseigne ALAIN AFFLELOU Acousticien est partenaire de la semaine de la Santé auditive au travail organisée par la JNA. Bien entendre ne doit pas être un luxe, surtout sur le lieu de travail où nous passons la majeure partie de notre temps quotidien !

C'est pourquoi il est nécessaire de dépister les salariés en entreprise, de prévenir les baisses d'audition des actifs et de rendre l'appareillage accessible au plus grand nombre. Grâce à nos audioprothésistes diplômés, passionnés par leur métier, nous sommes très fiers de participer à cette semaine de santé publique, permettant d'accroître l'épanouissement et l'efficacité des personnes en entreprise.

**Informations** : [www.alainafflelou-acousticien.fr](http://www.alainafflelou-acousticien.fr)



**AUDITION CONSEIL**, 1er réseau d'audioprothésistes indépendants de France, s'investit et accompagne toutes les personnes désireuses d'être mieux informées sur l'audition. À l'occasion de la Semaine Santé Auditive au Travail organisée par l'association JNA, les 335 centres AUDITION CONSEIL ouvriront leurs portes partout en France, et proposeront des dépistages gratuits sur tout le mois de mars. Sur la toile, AUDITION CONSEIL engagera également le dialogue sur sa page Facebook en prodiguant des conseils pour protéger ses oreilles. Des audioprothésistes seront également connectés toute la journée pour réagir en live et répondre aux questions que peuvent se poser les internautes.

Sur Facebook : [www.facebook.com/auditionconseil](http://www.facebook.com/auditionconseil)

Sur Twitter : <https://twitter.com/auditionconseil>



Depuis 1985, Audilab est un réseau dirigé par des audioprothésistes qui partagent une même vision du métier : la qualité au service des patients. Aujourd'hui, le réseau compte plus de 180 centres répartis sur le territoire. Bien qu'en forte croissance, le réseau Audilab a conservé un esprit familial, insufflé par le Président du réseau Audilab, Benoît Roy. Audilab a su se différencier en garantissant dans tous ses centres une qualité de service. En effet, c'est le seul réseau d'audioprothésistes à détenir 3 certifications : ISO 9001, ISO 14001 et NF Service 518. Lorsqu'un patient entre dans un centre membre du réseau Audilab, il peut être assuré de trouver un accompagnement sur-mesure, une compétence technique maîtrisée et un suivi tout au long de son appareillage. Audilab propose des appareils auditifs dernière génération, qui révolutionnent l'audition. En effet, les aides auditives sont pratiquement invisibles et s'adaptent en permanence à tous les environnements pour une audition fluide et sans limite. Elles sont aussi de plus en plus connectées (télévision, téléphonie...) et certaines sont désormais rechargeables.

À l'occasion de la Semaine Santé Auditive au Travail organisée par l'association JNA, se mobilisent et proposent de réaliser gratuitement des dépistages auditifs dans ses centres ainsi que des présentations des toutes dernières générations d'aides auditives.

Retrouvez tous nos centres sur : [audilab.fr](http://audilab.fr) Suivez-nous sur les réseaux sociaux : Facebook Twitter LinkedIn



Un réseau de sophrologues spécialistes des troubles de l'audition à vos côtés et partout en France. Le Pôle Sophrologie et Acouphènes®, créé à l'initiative de Patricia GREVIN en 2010, réunit une équipe de sophrologues et professionnels spécialistes dans la prise en charge des acouphènes et/ou de l'hyperacousie. Il s'appuie sur un travail d'équipe pluridisciplinaire fédérée autour d'un médecin ORL et réunissant les compétences des audios-prothésistes, psychologues et sophrologues.

Ses objectifs : • Promouvoir avec la sophrologie\* une technique accessible à tous pour apprendre à vivre normalement avec des acouphènes et/ou de l'hyperacousie, • Permettre, dans un parcours d'accompagnement individuel et/ou collectif, une prise en charge des symptômes chroniques grâce à la sophrologie et à des protocoles précis, • Informer et transmettre une méthode aux professionnels de santé.

\* La sophrologie est une méthode d'accompagnement psycho-corporelle avec une action positive sur le physique, le mental et l'émotionnel.

Sur le site <http://www.pole-sophrologie-acouphenes.fr/>, il y a une rubrique « Trouver un sophrologue ». Contact : Patricia GREVIN [patricia.grevin@yahoo.fr](mailto:patricia.grevin@yahoo.fr)

## **Informations :**

**[www.sante-auditive-autravail.org](http://www.sante-auditive-autravail.org)**

### **Prochain RDV**

**Journée Nationale de l'Audition**

**Jeudi 14 mars 2018**

Contact : **[sebastien.leroy@journee-audition.org](mailto:sebastien.leroy@journee-audition.org)**

**Tel. 06 33 62 68 18**